



Prévoyance Pro Courtage

☎ 03.62.61.39.80

Comparez nos offres
en ligne
sans engagement !

Garanties accessibles jusqu'à 65 ans

Hospitalisation :

- Honoraires d'hospitalisation en secteur conventionné => Frais réels.
- Frais de séjour en secteur conventionné ou non-conventionné => Jusqu'à 400%.
- Forfait hospitalier => Frais réels.
- Chambre particulière en secteur conventionné ou non-conventionné => Jusqu'à 133€/jour.

Dentaire :

- Soins, prothèses, remboursés par la sécurité sociale => Jusqu'à 500%. (Dans la limite d'un plafond annuel de 3168€ en 3eme année).
- Implants ou prothèses non remboursés par la sécurité sociale => Jusqu'à 528€. (Par année civile).

Optique :

- Jusqu'à 633€ annuel en bonus fidélité 2eme année.

Médecine courante :

- Consultations généralistes ou spécialistes, auxiliaires médicaux, laboratoires, imagerie, radiologie, échographie => Jusqu'à 400%.

Divers :

- Prothèses et appareillages auditifs => Jusqu'à 400% + 369€ annuel.
- Ostéopathe, chiropracteur, diététicien... => Jusqu'à 265€ annuel.
- Cures thermales => 100% + 317€ annuel.

Attention : ces garanties ne sont pas forcément cumulables sur un même contrat.



Prévoyance Pro Courtage

☎ 03.62.61.39.80

Comparez nos offres
en ligne
sans engagement !

Garanties accessibles jusqu'à 80 ans

Hospitalisation :

- Honoraires d'hospitalisation en secteur conventionné => Frais réels.
- Frais de séjour en secteur conventionné ou non-conventionné => Jusqu'à 350%.
- Forfait hospitalier => Frais réels.
- Chambre particulière en secteur conventionné ou non-conventionné => Jusqu'à 97€/jour.

Dentaire :

- Soins, prothèses, remboursés par la sécurité sociale => Jusqu'à 350%. (Dans la limite d'un plafond annuel de 1700€ en 2eme année).
- Implants ou prothèses non remboursés par la sécurité sociale => Jusqu'à 350€. (Par année civile).

Optique :

- Jusqu'à 475€ annuel en bonus fidélité 2eme année.

Médecine courante :

- Consultations généralistes ou spécialistes, auxiliaires médicaux, laboratoires, imagerie, radiologie, échographie => Jusqu'à 350%.

Divers :

- Prothèses et appareillages auditifs => Jusqu'à 350% + 200€ annuel.
- Ostéopathe, chiropracteur, diététicien... => Jusqu'à 200€ annuel.
- Cures thermales => 100% + 250€ annuel.

Attention : ces garanties ne sont pas forcément cumulables sur un même contrat.



Prévoyance Pro Courtage

☎ 03.62.61.39.80

Comparez nos offres
en ligne
sans engagement !

Garanties accessibles après 80 ans

Hospitalisation :

- Honoraires d'hospitalisation en secteur conventionné => Jusqu'à 300%.
- Frais de séjour en secteur conventionné ou non-conventionné => Jusqu'à 250%.
- Forfait hospitalier => Frais réels.
- Chambre particulière en secteur conventionné ou non-conventionné => Jusqu'à 60€/jour.
- Forfait journalier en maison de convalescence, rééducation fonctionnelle, pris en charge dans la limite de 90 jours par an (psychiatrie prise en charge dans la limite de 45 jours par an).

Dentaire :

- Soins, prothèses, remboursés par la sécurité sociale => Jusqu'à 300%. (Dans la limite d'un plafond annuel de 1200€).

Optique :

- Jusqu'à 475€ annuel en bonus fidélité 3^{ème} année.

Médecine courante :

- Consultations généralistes ou spécialistes => Jusqu'à 200%.
- Auxiliaires médicaux, laboratoires, imagerie, radiologie, échographie => Jusqu'à 125%.

Divers :

- Prothèses et appareillages auditifs => Jusqu'à 150%
- Ostéopathe, chiropracteur, diététicien... => Jusqu'à 160€ annuel
- Cures thermales => 100% + 100€ annuel

Attention : ces garanties ne sont pas forcément cumulables sur un même contrat.